

Le Premier ministre a reçu le président de l'UDES : état des lieux et propositions pour les employeurs de l'ESS

Le 15 février, le président de l'UDES, Hugues Vidor, la vice-présidente Marie-Pierre Le Breton et le directeur général de l'Union, Sébastien Darrigrand, ont été reçus par le Premier ministre Jean Castex et la secrétaire d'Etat chargée de l'économie sociale et solidaire et responsable, Olivia Grégoire, pour un échange de plus d'une heure.

L'occasion a été saisie pour poser un regard sur les réformes du quinquennat qui s'achève, affirmer les propositions de l'Union et rappeler la tenue de la [Convention annuelle de l'UDES](#), le 10 mars à Paris.

Des propositions concrètes de la part du syndicat des employeurs de l'ESS

Hugues Vidor a insisté sur plusieurs des propositions émises par l'Union, présentées dans son [Manifeste pour un nouveau pacte social](#), en particulier :

- **Le renforcement des capacités d'investissement des entreprises** de l'ESS par des solutions de prêts en quasi fonds propres en 2022 et 2023 afin d'amortir les effets de la crise pour les petites associations dont la trésorerie est fragile ;
- **Le maintien des aides à l'emploi des moins de 26 ans ;**
- **Le maintien des aides à l'alternance pendant deux ans ;**
- **La modification de la définition de la représentativité au niveau national et multi professionnel ;**
- **Des sièges pour l'UDES dans les instances de protection sociale.**

Une résilience exceptionnelle des entreprises de l'ESS

Au cours de l'entretien, Hugues Vidor a rappelé les conséquences économiques et sociales de la pandémie sur les entreprises de l'ESS (-2,1 % d'emplois et -2,5 % d'entreprises en 2020) et leur forte capacité de résilience, avec la création à fin juin 2021 de 95 822 emplois (+ 4,7 % sur un an).

Si la branche du sport et des loisirs a bien rebondi sur la période (respectivement + 15,3 % et + 26 %), la reprise d'activité reste fragile dans les loisirs et le tourisme, marqués par la saisonnalité.

« **L'économie sociale et solidaire fait mieux que le reste de l'économie** »
a résumé le président de l'UDES.

Le bilan de l'UDES des mesures prises par le gouvernement au cours du quinquennat a également été longuement abordé avec le Premier ministre, et en particulier, les sujets suivants :

- Les problématiques rencontrées par les employeurs de l'ESS pendant et postpandémie en termes d'emploi des salariés et de recrutement.
- Le Ségur de la santé considéré comme insuffisant, le pouvoir d'achat des salariés et les négociations et mesures de « rattrapage » du Smic prises par les employeurs de l'ESS.
- Les attentes importantes placées dans la Conférence sociale du 18 février et notamment des réponses opérationnelles et rapides aux questions des salaires et du pouvoir d'achat dans les secteurs du médico-social, de l'aide et du soin à domicile.
- La réforme de la formation professionnelle : le soutien essentiel à l'apprentissage et à l'emploi des jeunes et la demande de l'UDES de siéger dans la future instance politique d'échanges stratégiques de la formation.
- La réforme de l'Assurance chômage et la place des saisonniers fragilisés par les nouvelles modalités de rechargement des droits.

Les réponses du Premier ministre

Le Premier ministre Jean Castex a apporté plusieurs réponses aux constats et demandes émises par Hugues Vidor. Il a en particulier :

- encouragé l'UDES à promouvoir les dispositifs en faveur de l'emploi des jeunes ;
- annoncé, dans le cadre de la Conférence des métiers du sanitaire et social, la prise de contact avec l'Association des Départements de France au sujet de la revalorisation des salaires, afin de lever les difficultés constatées ;
- assuré de sa vigilance au sujet de la représentativité de l'UDES et de sa place dans les instances liées au code de la Sécurité sociale ;
- porté une attention particulière sur les entreprises de l'ESS encore en difficulté ;
- approuvé fortement le plan Senior de l'UDES et le souhait d'apporter une approche articulée avec les propositions émises ;
- rappelé les efforts réalisés lors du Ségur de la santé et sur le PLFSS ;
- approuvé l'idée d'une réforme de l'autonomie et la poursuite des travaux sur la réforme des retraites ;
- décidé d'associer l'UDES au suivi de la réforme de l'Assurance chômage.

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) est l'organisation multi professionnelle de l'économie sociale et solidaire. Elle regroupe 23 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives), actifs dans 16 branches et secteurs professionnels. Avec plus de 30 000 entreprises et établissements, employant près d'1 million de salariés, Quatre principes guident l'action de l'Union : la réciprocité, la responsabilité, l'utilité sociale et le développement durable.